

SENSIBILISATION A LA PREVENTION DU HARCELEMENT MORAL

PROGRAMME

Objectifs :

- Cette formation a pour finalité de cerner les notions de harcèlement moral et de participer à leur prévention

Compétences développées :

- Être capable d'identifier le cadre juridique concernant le harcèlement moral
- Être capable de repérer les situations de harcèlement moral
- Être capable de proposer des mesures de prévention du harcèlement moral
- Être capable d'agir face à une situation de harcèlement moral

Moyens pédagogiques :

- Etudes de cas concrets
- Recours au vidéoprojecteur
- Support de formation envoyé à chaque stagiaire

Partie Théorique :

A/ Le cadre juridique du harcèlement moral

- Définition du harcèlement
- Obligations de l'employeur en matière de prévention du harcèlement moral

B/ Les acteurs compétents en matière de prévention

- Les interlocuteurs internes
- Les acteurs externes

C/ Les facteurs générant des situations de harcèlement moral

- Les facteurs liés à l'organisation et aux situations de travail
- Les facteurs liés aux relations humaines

D/ La prévention du harcèlement moral

- La mise en place d'une politique de prévention concertée et intégrée à une démarche globale de prévention
- La sensibilisation et les mesures préventives
- Les procédures d'alerte et dispositifs de signalement
- La mobilisation de l'ensemble de la structure
- Les outils de communication

E/ Agir lors des situations de harcèlement moral avérées

- Les comportements à adopter
- L'accompagnement de la victime et de l'auteur présumé
- La mise en œuvre d'actions correctives

Partie Théorique :

Travaux en sous-groupe

- Etude de cas/analyse d'une situation

Evaluation individuelle

- test QCM

Public visé :

Tous les représentants
du personnel

Prérequis :

Aucun

Durée : 1 journée